



L'édito



13 semaines de vacances?

Même les enseignants n'en ont pas autant – par contre les écoliers si. Les parents qui ont placé leurs enfants dans un accueil parascolaire se retrouvent régulièrement dans des situations inextricables: ils peuvent bien inscrire leur fille ou leur fils à un stage de tennis, un cours de peinture ou une autre activité passionnante, cela ne résout pas leur dilemme. En effet ces activités commencent par exemple vers 9 heures, se terminent vers 15 heures ou ne couvrent qu'une demi-journée, alors que l'horaire de travail des parents ne change pas.

Ce décalage devient particulièrement contraignant pour les personnes avec des emplois sans flexibilité et les familles monoparentales.

C'est pourquoi en ville de Neuchâtel nous avons ouvert avec grand succès un accueil pendant les vacances d'automne 2011. Nous répéterons cette expérience-pilote à Pâques 2012.

Le Conseil général décidera prochainement si dès cet été deux structures pourront offrir un large éventail d'activités pendant 6 à 7 semaines de vacances par année. Les éducatrices se réjouissent déjà de vivre des journées variées et riches en expériences avec leurs protégés.

*Christine Gaillard
Directrice de la jeunesse
et de l'intégration*



2011: une belle année non seulement en raison des commémorations du Millénaire mais également d'un point de vue financier.

Une ville en bonne santé

C'est une ville en bonne santé, dynamique et pleine de projets dont hériteront les autorités communales qui sortiront des urnes au soir du 13 mai prochain. Neuchâtel dont la population a franchi en début d'année le cap symbolique des 33'333 habitants, peut s'appuyer sur des bases financières saines pour avancer vers demain.

Les comptes 2011 de la capitale cantonale bouclent avec un bénéfice de 2,8 millions de francs et la fortune de la Ville, en augmentation depuis plusieurs années, atteint désormais 43,7 millions.

Bénéfices aux comptes, réserves consolidées, fonds dotés de montants

importants, amortissements extraordinaires... Les autorités sortantes laissent une situation plutôt bonne aux membres du Conseil général et du Conseil communal qui prendront le relais dès juin prochain. Ceux-ci devront toutefois se montrer vigilants et réactifs car la nouvelle répartition de la part communale de l'impôt sur les personnes morales ainsi que l'assainissement de la Caisse de pensions, le Transrun, les hôpitaux et la baisse de la fiscalité des personnes physiques ne resteront pas sans conséquences sur les finances des communes.

Elections disputées

Les élections communales s'annoncent disputées puisque 128 candi-

dates – dont un tiers de femmes – se disputent les 41 sièges du Conseil général tandis que 26 ténors s'affrontent pour occuper les 5 sièges du Conseil communal. Dix partis présentent des candidats pour le législatif: le PS, le PLR, l'UDC-UDF, le PDC, les Verts, solidaritéS, le POP, le Parti évangélique, le Parti Bourgeois Démocratique et le Mouvement Citoyen Neuchâtelois. Sept d'entre eux présentent également des candidats pour l'exécutif. Les sortants Alain Ribaux (PLR), Pascal Sandoz (PLR), Olivier Arni (PS) et Christine Gaillard (PVS) briguent un nouveau mandat. En revanche, Françoise Jeanneret (PS) ne se représente pas. (lire en pages 2, 7, 8 et 9). (pn)



Le toit du Collège latin, qui abrite la Bibliothèque publique et universitaire, doit être assaini.



Les cinéphiles pourront bientôt voir des films d'art et d'essai tous les mercredis à la Case à chocs.



Le Conseil général se prononcera lundi sur la pose de panneaux solaires aux piscines du Nid-du-Crô.



Dans ce numéro

France ô Folies

Le concert annuel de l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise vendredi au Temple du Bas est placé sous le thème de la chanson française. Accompagnés par la chanteuse Sylvie Mallard, les musiciens se frotteront notamment à Gainsbourg et Aznavour.

Page 5

Piscine plus verte

Le Conseil communal veut améliorer le bilan énergétique des piscines du Nid-du-Crô en posant des panneaux solaires et en changeant la ventilation. Ces investissements, devisés à plus d'un million de francs, sont au menu du Conseil général de lundi.

Page 6

Listes électorales

Les élections communales du 13 mai s'annoncent fort disputées, avec 128 candidats en lice pour les 41 sièges du Conseil général et 26 sur les rangs pour les cinq fauteuils du Conseil communal. Les partis avaient jusqu'à lundi pour déposer leurs listes à la Chancellerie.

Pages 7-8-9

Artistes en herbe

Rencontre avec Morgane Lauper, qui a fait réaliser du street art à des enfants de la crèche de Serrières dans le cadre de ses études d'éducatrice de l'enfance. Le résultat sera exposé ce week-end au Centre de loisirs de Neuchâtel.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 4 avril 2012.



Les comptes 2011 bouclent sur un bénéfice de 2,8 millions de francs



Le Conseil communal a profité des bons comptes 2011 pour « mettre des noisettes de côté » en prévision des gros chantiers en cours au plan cantonal.

Une belle année !

La Ville de Neuchâtel est dans les chiffres noirs pour la troisième année consécutive. Alors que le budget prévoyait un excédent de mille francs, les comptes 2011 ont bouclé sur un bénéfice de 2,8 millions, grâce à des rentrées fiscales nettement plus importantes que prévu. Tel un écreuil, le Conseil communal en a profité « pour mettre des noisettes de côté ». En effet, si les prévisions pour 2012 sont rassurantes, les années suivantes s'annoncent plus incertaines.

«Une belle année.» Le directeur des finances et président de la Ville Alain Ribaux avait le sourire au moment de présenter les comptes 2011, qui affichent un excédent de revenus de 2,8 millions de francs pour 278 millions de charges. Ce bon résultat est dû à «l'amélioration spectaculaire» des recettes fiscales des entreprises, qui, avec 76,8 millions, dépassent de 21,3 millions les prévisions budgétaires. L'écart s'explique notamment par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fiscalité des entreprises, acceptée en votation cantonale en juin dernier. La Ville devra reverser une partie de cette manne, soit 4,5 millions

netts, au fonds provisoire de répartition. A 77,9 millions, les rentrées fiscales des personnes physiques sont certes légèrement inférieures aux prévisions, mais s'inscrivent en hausse sur un an, tout comme la population.

Fortune de 43 millions

Au chapitre des dépenses, les charges de personnel ont atteint 96 millions, soit un million de moins que prévu en raison d'une surévaluation des retenues pour la caisse de pensions. Les intérêts passifs sont en baisse de 760'000 francs, en raison notamment du recul de la dette à long terme passée de 413 à 394 millions.

Cet excédent de revenus a permis de procéder à des amortissements extraordinaires de 5,6 millions et de créer deux fonds, l'un de 7 millions pour les projets d'agglomération et l'autre d'un demi-million pour subventionner la pose de panneaux solaires par des privés. Le Conseil communal a par ailleurs continué d'anticiper l'entrée en vigueur du principe d'échéance – qui imposera dès 2015 de comptabiliser l'année de leur survenance recettes et dépenses – en provisionnant notamment deux

millions supplémentaires pour l'aide sociale. La fortune nette de la Ville atteint 43,7 millions.

«Immense point d'interrogation»

«C'est la certitude de lendemains qui chantent moins harmonieusement qui nous a conduits à mettre des noisettes de côté», explique Alain Ribaux. L'économie «se porte bien». La ville connaît un développement dynamique et son tissu économique se diversifie. Mais les quatre grands chantiers qui seront discutés ces prochains mois au plan cantonal – à savoir le RER, l'avenir des hôpitaux, l'assainissement de la caisse de pensions et la réforme de la fiscalité des personnes physiques – font peser un «immense point d'interrogation» sur les finances communales, sans compter la nouvelle répartition envisagée de la part communale du produit de l'impôt sur les sociétés. Tant les revenus que les charges du ménage communal en seront significativement affectés, souligne Alain Ribaux. Il évalue la baisse possible des recettes fiscales pour la Ville par rapport à 2011 au maximum entre «15 à 20 millions de francs», et ce, dès 2013. (ab)



Le Conseil général se prononcera sur un crédit de plus d'un million de francs pour la réfection du toit du Collège latin

Garantir la sauvegarde du patrimoine

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel sollicite un crédit de 1,2 million de francs pour l'assainissement de la toiture du Collège latin qui abrite la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN). L'institution a connu deux épisodes d'importantes inondations qui ont mis en péril ses collections. Au vu de l'état actuel du bâtiment, la présente rénovation apparaît comme inévitable. Le Conseil général en débattrra lundi soir.

«En décembre 2010, une partie des magasins et des espaces publics ont été la proie d'importantes inondations. L'eau ruisselait le long des murs en cheminant le long des gaines électriques», indique le Conseil communal dans son rapport. L'eau, véritable ennemie des livres, a endommagé plusieurs dizaines de documents. Certains d'entre eux ont même été définitivement perdus. D'autres infiltrations sont également survenues une année plus tard. «La réfection du toit constitue une priorité. Il en va de la responsabilité de la collectivité dont la BPUN conserve le patrimoine», souligne l'exécutif.

Economies d'énergie à la clé

Le commencement des travaux est prévu pour cet été. Le chantier concerne l'enveloppe du Collège latin et plus particulièrement les toitures et les fenêtres. La couverture actuelle n'est pas étanche et ne garantit plus l'évacuation des eaux de toiture. «L'inexistence de l'isolation et de la sous-couverture provoque des courants d'air très importants et, par conséquent, d'énormes déperditions de chaleur», relève le Conseil communal. Une série d'interventions est



La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel a connu d'importantes inondations en décembre 2010, puis en décembre 2011.

• Photo: archives

prévue sur la toiture pour y remédier. L'assainissement du bâtiment permettra de réduire sa consommation d'énergie de chauffage de 15%. Ces travaux contribueront également à réduire les émissions de CO₂ d'environ 16 tonnes par an.

Aides cantonale et fédérale

Au vu de la qualité architecturale du bâtiment, la Ville de Neuchâtel pourra compter sur des subventions cantonale et fédérale. La protection du Collège latin donne la possibilité d'obtenir une participation de l'Etat et de la Confédération pour l'assainissement

des toitures jusqu'à hauteur de 15% des coûts. Le montant attendu s'élève à 120'000 francs. La seconde aide financière provient du «Programme Bâtiments» qui œuvre pour une contribution durable à une protection

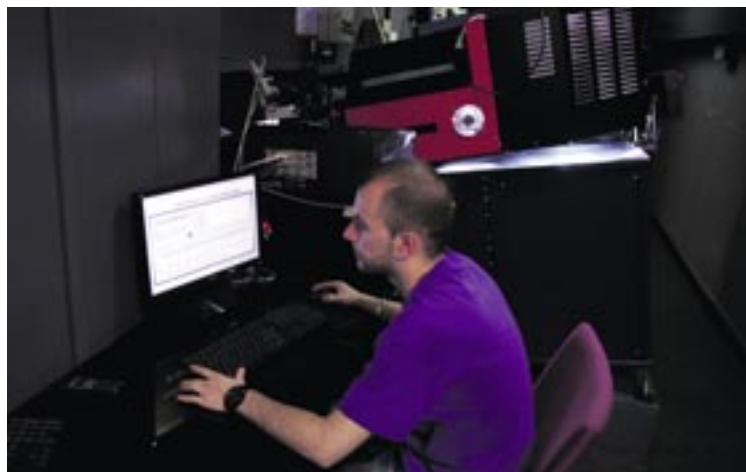
climatique suisse. La somme attendue se monte, elle, à 70'000 francs. Le Conseil général discutera lundi de ce crédit total de 1,2 million de francs, dont à déduire les subventions estimées à 190'000 francs. (ak)



Assurer le passage au numérique

Le Conseil général se prononcera lundi sur une demande de crédit de 400'000 francs relative à l'octroi d'un prêt sans intérêt à Cinepel. Dotée d'un capital-actions d'un million de francs, la société anonyme réunit tous les cinémas des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds (excepté celui de l'ABC). Le passage de la pellicule 35 mm au numérique oblige les exploitants à investir d'importants montants sous peine «de se couper de la filière de distribution des films». Cinepel SA a déjà digitalisé les cinémas Bio, Arcades, Apollo 1 et 2 pour un montant total de 936'000 francs. L'entreprise doit encore investir 695'000 francs pour équiper les salles Studio, Rex et Apollo 3. A cela s'ajoute un montant de 487'000 francs pour digitaliser deux salles à La Chaux-de-Fonds. «L'examen des comptes de la société

Cinepel SA fait apparaître que la société est saine, mais ne dégage pas de grandes marges», indique le Conseil communal dans son rapport. Dans ce contexte, l'exécutif propose d'octroyer un prêt sans intérêt de 400'000 francs pour financer ce passage au numérique. Le remboursement s'échelonne en trois tranches, à raison de 140'000 francs aux 31 mars 2017 et 2018 et de 120'000 francs au plus tard le 31 mars 2019. Le Conseil communal souhaite imposer deux conditions: «D'abord, les travaux dans l'ensemble des salles de la ville doivent avoir été réalisés avant la fin de l'année, ce qui est d'ailleurs prévu. En outre, Cinepel SA doit être formellement invitée à maintenir en activité ses sept salles». En cas de non respect des conditions, la Ville de Neuchâtel serait en droit d'exiger immédiatement la totalité du montant prêté. (ak)



Mickaël Rüfenacht, opérateur au cinéma de l'Apollo à Neuchâtel, à l'ère du numérique.



Le Zinéma prend ses quartiers à la Case à chocs

Un nouveau cinéma à Neuchâtel



Une salle de cinéma d'art et d'essai ouvrira ses portes mercredi 4 avril au Queen Kong Club à Neuchâtel.

La Case à chocs s'apprête à accueillir une petite salle de cinéma d'art et d'essai. L'Association Zinéma qui possède un miniplex de ce type à Lausanne a prévu de s'installer dès le mois d'avril au Queen Kong Club à Neuchâtel. La première aura lieu mercredi 4 avril à 19 heures et 21 heures avec la projection du documentaire de Christian Rouaud, «Tous au Larzac».

Les cinéphiles neuchâtelois se verront proposer dès le 4 avril une sélection de

films d'art et d'essai à raison d'une fois par semaine. Les projections auront lieu tous les mercredis à 19 heures et 21 heures. La petite salle de cinéma d'une capacité de 35 places sera provisoirement aménagée au Queen Kong Club.

Le documentaire à l'honneur

Le Zinéma propose une programmation qui sort des sentiers battus pour son arrivée en terre neuchâteloise. Le documentaire sera à l'honneur tout au long du mois d'avril. «Ce

genre est souvent mal-aimé des exploitants de salles de cinéma», précise Laurent Toplitsch, responsable du Zinéma. Le documentaire «Tous au Larzac» de Christian Rouaud sera diffusé en première mercredi 4 avril à 19 heures, puis à 21 heures. La semaine suivante, les spectateurs découvriront le court-métrage «Tous à table» et le documentaire «Autour de Pinget» d'Ursula Meier. La réalisatrice a récemment remporté une mention spéciale au festival du film de Berlin pour son film «L'Enfant d'en haut».

«La soirée du 18 avril sera davantage expérimentale», indique Delphine Jeanneret, programmatrice du

Zinéma. Le public plongera dans l'univers abracadabrant de l'animation anglaise avec le long-métrage «Goodbye Mister Christie» de Phil Mulloy. La dernière projection du mois d'avril sera consacrée au documentaire «Les nouveaux chiens de garde» de Yannick Kergoat. Il s'agit de l'adaptation cinématographique du livre homonyme de Serge Halimi. Ce film met en lumière les relations pour le moins surprenantes qui existent entre journalistes et politiciens. (ak)

Programme complet bientôt disponible sur www.cineminimum.ch. Entrée plein tarif pour une séance: Fr. 12.-.



Hommage à Vital Epelbaum

Le Festival Sud s'est ouvert hier au cinéma Scala à La Chaux-de-Fonds. L'association Passion Cinéma dédie cette 19^e édition à Vital Epelbaum. L'exploitant de nombreuses salles de cinéma de Bienne, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds s'est éteint au début du mois à l'âge de 77 ans. Cette année, le festival compte sur la présence des réalisateurs Stefan Schwiert et Manuel Legarda et de la cinéaste Vania Aillon. Les produc-

teurs David Epiney et Cyriac Auriol seront également de la partie. Le festival fait la part belle aux inédits avec quinze films provenant des quatre coins du monde. Un jury composé d'étudiants du Lycée Denis-de-Rougemont élira le meilleur film du festival. Les séances ont lieu jusqu'au mardi 3 avril au cinéma Rex à Neuchâtel et au cinéma ABC à La Chaux-de-Fonds. Programme complet sur www.passioncinema.ch. (ak)



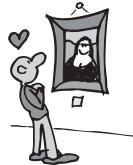
Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h. Jusqu'au 31 mars, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf



mardis du musée et expos temporaires.

Mercredi 28 mars à 18h30: Les dix mots du «Maudit» Rousseau. Petite biographie impertinente mise en lecture par des élèves de 3^e année du Lycée Denis-de-Rougemont. Entrée libre.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 1^{er} avril, exposi-

tion «Formal Pleasure». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 avril, exposition «Aphorismes illustrés – dessins et caricatures de Friedrich Dürrenmatt.» Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 22 avril, exposition Irving Petlin, l'art de la fugue, suite de vingt pastels. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jeudi 29 mars à 20h, concert de musique improvisée de six étudiants du Conservatoire. Collecte. Réservations: tél. 079 255 03 08.

Du 31 mars au 13 avril, exposition des œuvres récentes de Bernard Vidal, peintre français. Vernissage samedi 31 mars à 17h.

Concerts

Queen Kong Club, samedi 31 mars à 22h, concert de la chanteuse folk, Dillon. Entrée Fr. 15.-/Fr. 10.- avant 23h.

Conférences

Hôtel des associations (rue Louis-Favre 1), mardi 3 avril à 20h30, conférence publique de Jean-Marc Weber, chef de la section faune du Service Faune Forêt Nature (SFFN): «Lynx and Co en pays neuchâtelois».

Divers

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), dimanche 1^{er} avril, brunch et visites guidées de l'exposition «What are you doing after the apocalypse?» à 11h et 12h45. Animation gratuite pour les enfants dès 4 ans à 11h par l'Atelier des musées. Réservation recommandée au 032 717 85 60.



L'actualité culturelle

Hommage à Samuel Ducommun

Le deuxième volet des quatre concerts en hommage à Samuel Ducommun, ancien organiste de la Collégiale, aura lieu ce vendredi.

Robert Märki, organiste et Barbara Goldenberg, soprano, interpréteront des œuvres de Johann Sebastian Bach et Samuel Ducommun.

Titulaire des orgues de la chapelle de la Maladière, Robert Märki est également organiste principal de la Paroisse Réformée de Lyss. Il a étudié au Conservatoire de musique dans la classe de Roger Boss pour le piano et Samuel Ducommun pour l'écriture et l'orgue. Barbara Goldenberg poursuit actuellement sa formation en Master d'interprétation au sein de la Haute école de musique de Genève, sur le site de Neuchâtel. Altiste pendant de nombreuses années, cette artiste

prometteuse s'est logiquement orientée vers le chant, attirée par sa passion pour l'opéra.

Collégiale, vendredi 30 mars à 18h30. Entrée libre, collecte (prix indicatif Fr. 15.-).

Festival solidarité Madagascar

Un grand concert de solidarité lancé par un jeune rappeur neuchâtelois de 17 ans, Seydoux Belazaina, connu sous le nom de C-GASS déjà primé pour ses textes (Corback Festival) se déroulera samedi 31 mars.

Touché par les ravages des deux cyclones qui ont balayé Madagascar les 14 février et 2 mars, Seydoux a réuni des artistes, les membres de la communauté malgache et diverses associations pour un concert solidaire avec ceux qui se relèvent et reconstruisent. La recette est destinée à la reconstruction d'une école à Brickaville.



Ce festival-concert réunira onze musiciens de Madagascar, dont C-Gass, Solorazaf (lead guitariste de Myriam Makeba jusqu'en 2000), Erick Manana (guitariste de Graeme Allwright) et bien d'autres encore.

Temple du Bas, samedi 31 mars à 20h30 (restauration dès 19h). Enfants jusqu'à 16 ans Fr. 5.-, adultes Fr. 15.-. Réservations: www.theatredupassage.ch, tél. 032 717 79 07. Renseignements: Jocelyne Fuligno, tél. 079 278 14 48.

Concert Résonances

Le Centre Dürrenmatt accueillera dimanche 1^{er} avril, Saadet Türköz,

pour le premier concert « Résonances » de l'année.

Née à Istanbul, Saadet Türköz est arrivée en Suisse à la fin des années 80. Elle chante des chants populaires du Kazakhstan, de l'Azerbaïdjan, de l'Anatolie, des berceuses, des chants d'amour et de lamentation, des chants patriotiques et qui évoquent l'exil. L'artiste collabore avec des musiciens du monde entier et se produit régulièrement en duo, en trio ou parfois avec des formations plus importantes.

Centre Dürrenmatt, Pertuis-du-Sault 74, dimanche 1^{er} avril à 17 heures. Entrée: Fr. 25.-, étudiants, AVS Fr. 15.-, gratuit pour les étudiants de la HEM. Réservations: tél. 032 720 20 60 ou cdn@nb.admin.ch



Concert annuel de l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise au Temple du Bas

France ô Folies

Fanfare et chanson française: c'est le mariage proposé par l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise lors de son concert annuel, qui aura lieu vendredi à 20 heures au Temple du Bas. Les musiciens seront accompagnés sur scène par la chanteuse neuchâteloise Sylvie Mallard. Une seconde représentation est prévue le lendemain, même heure, à la salle Vigner à Saint-Blaise.

Après le show musical comique présenté en 2010, la fanfare de la ville de Neuchâtel et des communes de St-Blaise, La Tène et Hauterive insuffle une nouvelle fois une touche d'originalité à son concert annuel. Elle proposera en seconde partie de soirée une sélection de standards de la chanson française. Au programme figurent aussi bien des tubes festifs – telle la « Salsa du Démon » du Grand orchestre du Splendid – que de la chanson à texte, avec du Serge Gainsbourg, Charles Aznavour, Patricia Kaas ou Jean Villars-Gilles. C'est la Neuchâteloise Sylvie Mallard qui prêtera sa voix à ces grands succès populaires.

Juniors et tambours

La première partie puisera dans le répertoire traditionnel des fanfares. Sous la direction d'Yvan Tschopp,



L'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise interprétera plusieurs standards de la chanson française avec la chanteuse Sylvie Mallard. • Photo: archives

l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise, qui évolue en 2^e ou 3^e division lors des concours selon les années, présentera quelques pièces conséquentes, comme la Juggler's Suite de Lee Maddeford. Le public pourra également entendre le Junior band, qui compte une dizaine de jeunes âgés de 12 à 16 ans, ainsi que le groupe de tambours et de percussions, qui a remporté à plusieurs reprises les premières places lors des dernières fêtes cantonales.

Former la relève

L'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise est née en 1989 de la fusion de la Musique militaire Neuchâtel et de l'Helvetia Saint-Blaise, toutes deux en manque d'effectifs. Elle compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs. Afin d'assurer la relève musicale, elle a mis sur pied en 2007 une unité de formation, avec des cours dispensés par des enseignants de niveau conservatoire. Renseignements sur www.association-musicale-ne-sb.ch. (ab)

Chronique culturelle



Flûtes insolites

Incroyable ce que l'on peut tirer de flûtes! Dimanche, Les Chemins de traverse en ont sorti le meilleur lors d'un concert pour flûtes, ordinateur, tournevis, clés, étaux, marteaux et enclume donné dans la serrurerie Romang à la rue du Tertre. Ce beau moment musical pour le moins original prolongeait le spectacle « Ouvrez les fenêtres » créé dans ce quartier durant le Millénaire et s'inscrivait dans un projet interdisciplinaire international entre architecture, musique et arts visuels. A réécouter le 5 mai à la Case à chocs dans le cadre du Queen's Festival! Tout aussi passionnant fut le combat acharné que le chorégraphe burkinabé Filibert Tologo a livré contre le vent à l'Espace Danse de la rue de l'Evole. Plus encore que les contorsions du danseur balayé comme un fétu par la tempête, ce qui retient l'attention dans son spectacle, c'est la façon dont les instruments – une flûte basse et un saxophone – « fabriquent » le vent, tour à tour doux, espiègle, violent ou dévastateur. Intéressant également l'interaction entre le danseur et ses musiciens faiseurs de souffle qui le repoussent et contre lesquels il lutte longuement avant de lâcher prise... Le son de la flûte peut réserver de belles surprises lorsqu'on en joue avec inventivité!

Patrice Neuenschwander



La Ville veut poser des panneaux solaires sur la piscine du Nid-du-Crô et changer la ventilation

Une piscine moins énergivore



Le Conseil communal veut poser des panneaux solaires photovoltaïques sur le toit plat des piscines du Nid-du-Crô. • Photo: archives

Le Conseil communal veut poser des panneaux solaires sur le toit de la piscine du Nid-du-Crô et remplacer la ventilation par un modèle de dernière génération, moins gourmand en gaz. Les travaux, devisés à 1,1 million de francs, entrent dans le cadre du projet *Holistic*, qui vise à réduire la consommation d'énergie de 22% dans le quartier Gare-Mail-Maladière. Sous réserve de leur efficacité, ils bénéficieront à ce titre d'une subvention de 160'000 francs de l'Union européenne. Le Conseil général se prononcera lundi.

Inaugurées en 1990, les piscines du Nid-du-Crô sont l'une des infrastructures sportives les plus attractives de la ville, avec quelque 180'000 entrées par an en moyenne. Mais «c'est aussi l'une des plus gourmandes en termes de consommation d'énergie», souligne le Conseil communal dans son rapport. Afin de répondre aux nouvelles normes énergétiques et de mieux maîtriser la consommation de gaz, d'électricité et d'eau du complexe, plusieurs mesures ont déjà été prises en 2001 et 2006, dont l'installation d'une pompe à chaleur, de films de protection solaire sur les vitres ou le remplacement de deux chaudières à gaz. Ces différents investissements, d'un million de francs au total, ont permis de réaliser des «économies considérables». Il s'agit de poursuivre sur cette lancée.

Toiture sans ombrage

Concrètement, le Conseil communal propose la pose de 564 m² de capteurs solaires photovoltaïques sur le toit du bassin couvert. Le cadastre solaire réalisé l'an dernier a confirmé le potentiel de cette toiture plate située face au lac et sans aucun ombrage, relève l'exécutif. Le prix du solaire photovoltaïque a par ailleurs été divisé par deux en cinq ans. Pour un coût de quelque 400'000 francs, l'installation prévue permettrait de produire annuellement 46'000 kilowattheures (kWh), soit 4,4% de la consommation moyenne d'électricité du complexe du Nid-du-Crô. Mais ce serait surtout «un signal fort» à l'heure où la Ville entend inciter les particuliers à poser

des panneaux solaires sur leurs toits par l'octroi de subventions.

Moitié moins de gaz

Le remplacement du monobloc de ventilation, vieux de vingt ans, permettra quant à lui de diminuer la consommation de gaz du complexe du Nid-du-Crô de 45%. C'est «très nettement» la mesure la plus judicieuse sur le plan de l'efficacité économique, souligne le rapport. L'architecture des piscines ne permettant pas d'intégrer le nouvel équipement à l'intérieur du bâtiment, la ventilation sera placée à l'extérieur sur un support entre les toitures. Cela «ne provoquera aucune gêne pour le voisinage sur le plan phonique», assure le



La ferme de La Biche, sur les hauteurs de Chézard Saint-Martin, appartient à la Ville. • Photo: OPMS

Conseil communal. Pour ne pas perturber l'exploitation des piscines du Nid-du-Crô de manière excessive, les travaux seront réalisés durant la fermeture estivale des bassins intérieurs.

D'autres améliorations

La Ville entend poursuivre ses efforts pour réduire le bilan énergétique des piscines du Nid-du-Crô. «A futur, nous envisagerons de compléter ce dispositif par l'installation de capteurs thermiques pour le chauffage de l'eau des piscines et des douches», écrit le Conseil communal.

L'Exécutif a par ailleurs profité de ce rapport pour répondre à une motion acceptée en 2006 par le Conseil général, lui demandant une analyse de la gestion des piscines et des propositions d'améliorations pour les utilisateurs. Compte tenu de l'offre existante dans la région, la Ville ne juge pas judicieux d'installer des saunas ou des bassins thérapeutiques au Nid-du-Crô. Les membres de la Commission des sports suggèrent par contre de mettre à disposition des jacuzzis ou des équipements ludiques. Quant à couvrir le bassin extérieur durant l'hiver, l'investissement n'en vaut clairement pas la peine pour le Conseil communal. (ab)




Réhabiliter le patrimoine domanial

L'exécutif sollicite également plus d'un demi-million de francs pour la réfection des toitures de deux ruraux communaux: la métairie d'alpage de la Grand-Vy près du Creux-du-Van et la ferme de la Biche sur les hauteurs de Chézard Saint-Martin. «Ces assainissements permettront d'initier la réhabilitation du patrimoine domanial historique de la Ville, tout en contribuant à renforcer notre politique en matière d'économies d'énergie», souligne le Conseil communal dans son rapport. Le crédit de 382'000 francs demandé pour la métairie de la Grand-Vy comprend la pose de 15 m² de panneaux solaires ainsi que l'installation d'une citerne à gaz enterrée. La réfection du toit de l'habitation et du rural de la Biche est devisée à 165'000 francs. Les travaux, jugés absolument nécessaires vu l'état des toitures, sont prévus cet été. (ab)

 Election du Conseil communal

26 candidat-e-s pour 5 fauteuils

A l'échéance - lundi passé à midi - du dépôt des candidatures pour le Conseil communal, pas moins de 26 candidats figurant sur sept listes différentes se sont annoncés auprès de la Chancellerie communale. Ainsi 7 femmes et 19 hommes, dont les sortants Alain Ribaux (PLR), Pascal Sandoz (PLR), Olivier Arni (PS) et Christine Gaillard (PVS), se disputeront les cinq sièges de l'exécutif. En revanche, Françoise Jeanneret (PS) ne se représente pas. Ces listes portent les noms suivants:




**Liste N° 1 :
Parti évangélique (PEV)**

ROCHAT Didier



**Liste N° 3 :
POP-Verts-solidarités**

**Liste N° 4 :
PLR - Les Libéraux-Radicaux**

RIBAUX Alain
SANDOZ Pascal
AUTHIER Jean-Charles
BLOHM GUEISSAZ Amelie
HAENY Béatrice



Cette liste est apparentée aux listes PBD et PDC.



**Liste N° 6 :
Parti socialiste**

ARNI Olivier
CLISSON PERRET Khadija
FACCHINETTI Thomas
LOUP Philippe
ZWYGART DE FALCO Laura

Cette liste est apparentée à la liste POP-Verts-solidarités.


**Liste N° 2 :
UDC+UDF**

BUGNON Marc-André
GRANDCHAMP Luc
GRANDCHAMP Anne Frédérique
SCHARDT Emanuel
THÉVOZ André



GAILLARD Christine
BAUR Nicole
FOREL Olivier
HORISBERGER Blaise
KONRAD François


Cette liste est apparentée à la liste socialiste.



**Liste N° 5 :
PBD - Parti Bourgeois
Démocratique Neuchâtel Ville**

GROBÉTY Xavier
BREITSCHMID Damien
BILENGA WAMUKUMADI
Pascal

Cette liste est apparentée aux listes PLR et PDC.



**Liste N° 7 :
PDC - Parti démocrate chrétien**

PAHUD Vincent
JEANNERAT Lionel

Cette liste est apparentée aux listes PLR et PBD.



Les apparentements peuvent être annoncés et modifiés jusqu'au lundi 2 avril 2012 à 17 heures au plus tard. Conformément à la Loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, il appartient maintenant à la Chancellerie communale de procéder à la mise au point des listes. Les candidats qui pourraient ne pas être retenus pourront être remplacés jusqu'au mardi 10 avril 2012 à 12 heures au plus tard.

Le Bureau de vote est situé à l'Hôtel de Ville. Il sera ouvert, le dimanche 13 mai prochain, de 10 heures à midi.



Election du Conseil général

10 listes avec 128 candidats dont 42 femmes

Les élections communales du 13 mai prochain approchent à grands pas. Le délai pour le dépôt des listes des candidates et candidats pour l'élection du Conseil général est arrivé à échéance lundi à 12 heures. Pas moins de 10 listes comprenant 128 candidat-e-s - 42 femmes et 86 hommes - ont été déposées dans les délais à la Chancellerie communale afin de repourvoir les 41 sièges du Conseil général. Les listes portent les noms suivants:



Liste N° 51 : Parti évangélique (PEV)

ROCHAT Didier
MAYOR Jean-Marc

KUMMER Rolf
PÜTZSCHLER Gabrielle



Liste N° 52 : UDC-UDF

GRANDCHAMP Luc
BUGNON Marc-André
GRANDCHAMP Anne Frédérique

SCHARDT Emanuel
THÉVOZ André



Liste N° 53 : Les Verts, Ecologie et Liberté

BAUR Nicole
BOILLAT Géraldine
BURKARD Carmita
CHISHOLM Carol
COUSIN Valérie
DEBROT Emilie
DESCHENAUX Elodie
ISELI Isabelle
HERRERA Jasmine
LAURENT Harriette dit Anais
LOETSCHER SCHNEIDER
Catherine

NYS Béatrice
DE PURY Nicolas
DESAULES Joël
DEROUWAUX François
DREYER François
FAVEZ Michel
FROIDEVAUX Yves
GAMBONI Jimmy
JEANLOZ Edouard
MALCOTTI Jean-Frédéric
RICHARD Jean-Luc

Cette liste est apparentée aux listes solidaritéS/NE,
Parti Ouvrier et Populaire - POP et socialiste.



Liste N° 54 : solidaritéS/NE

NÉNAVOH Annette
PELLAUX Camille Jean
NIGG Caroline
REID Catherine
PARATTE Dimitri
HENTSCH Geneviève
RENK Hans Peter

SILBERSTEIN Hélène
VUILLIOMENET Henri
SILBERSTEIN Jacques
HELLE Pascal
PENSA Ruben
MATTHEY Simon

Cette liste est apparentée aux listes Les Verts Ecologie et Liberté, Parti
Ouvrier et Populaire - POP et socialiste.



Parti ouvrier et Populaire

Liste N° 55 : Parti Ouvrier et Populaire - POP

BINGGELI Julien
DURSUN Derya
FOREL Olivier
FRAGNIÈRE Jocelyn
MADDALENA Silvio

PARATTE Chloé
RESPINI Alessandra
VEILLARD Sami
YILDIRIM PAPAPOPOULOS
Rukiye

Cette liste est apparentée aux listes Les Verts Ecologie et Liberté,
solidaritéS/NE et socialiste.



Les Libéraux-Radicaux

Liste N° 56 : PLR - Les Libéraux-Radicaux

AUTHIER Jean-Charles
BELLATON Isabelle
BLOHM GUEISSAZ Amelie
BONGIOVANNI Fabio
BRODARD Alexandre
BUECHE Jérôme
CORDAS Tiago
DESSOULAVY Jean
ETIENNE Philippe
GEISER Beat Robert
GROSSMANN Rémi
GUEISSAZ Félix

HAENY Béatrice
HODEL David
KIPFER Mirko Stéphane
MOUCHET Philippe
NEBEL Laurent
PEQUIGNOT Blaise
SANDOZ Pierre-Yves
SCHMITT Alain
SCHWARB Christophe
SPACIO Julien
STROHMEIER Richard
ZIMMERLI Joël

Cette liste est apparentée aux listes PBD et PDC.

Candidats pour le Conseil général



Liste N° 57: PBD – Parti Bourgeois Démocratique Neuchâtel Ville

GROBÉTY Xavier	BILENGA WAMUKUMADI
BILL Steven	Pascal
BREITSCHMID Damien	GROBÉTY-RUEDIN Carmina
STORRER Pierre-Alain	

Cette liste est apparentée aux listes PLR et PDC.



Liste N° 59: PDC Parti démocrate chrétien

JEANNERAT Lionel	MÉRAT Jacques
PAHUD Vincent	PAHUD François
CAVUOTO Nicola	TARABBIA Marc-Stephen
JACCARD Damien	ZWAHLEN Claude
LOPEZ Carlos	

Cette liste est apparentée aux listes PLR et PBD.



Parti socialiste
Ville de Neuchâtel

Liste N° 58: Parti socialiste

ABDELKERIM Mahamat	HURNI Baptiste
AGBOTRO Kodjo	LOUP Anne-Françoise
BALJOZOVIC Dobrivoje	LOUP Philippe
BASSE Mouhamed	DE MONTMOLLIN Patrice
BÉGUELIN Matthieu	OGUEY Grégoire
BYTYQI Edlira Dedja	PARATTE Morgan
CASTIONI Oksana	PERRIN Hélène
CLISSON PERRET Khadija	TASCO Cristina
DOCOURT DUCOMMUN Martine	REINHARD Anne-Dominique
ERARD Natacha	RINALDO ADAM Sabrina
FACCHINETTI Thomas	ROUTOULP Marie-France
GALLO Yvan	TREBOUX Marc
DE GREGORIO Gianfranco	WUST Nathalie
GRETILLAT Jonathan	ZWYGART DE FALCO Laura

Cette liste est apparentée aux listes Les Verts Ecologie et Liberté, solidaritéS/NE et Parti Ouvrier et Populaire – POP.



Liste N° 60: MCNE (Mouvement Citoyens NEuchâtelois)

MANAI Nouredine	MUJKANOVIC Haris
BUTT Aurangleb	MANAI Taïeb
NAMIR Tiziana	MUJKANOVIC Amela
SANSONNENS Sayann	PUCCIO Jonathan

Les apparentements peuvent être annoncés et modifiés jusqu'au lundi 2 avril 2012 à 17h au plus tard. Conformément à la Loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, il appartient maintenant à la Chancellerie communale de procéder à la mise au point des listes. Les candidats qui pourraient ne pas être retenus pourront être remplacés jusqu'au mardi 10 avril 2012 à 12 heures au plus tard.



L'Hôtel de Ville est le siège des Autorités communales.

Les groupes politiques s'expriment



La dynamique qui s'est créée autour du projet d'agglomération du « Nouveau Neuchâtel » est fortement saluée par le groupe PLR. • Photo: archives

Groupe PopVertsSol

Béatrice Nys: «Notre groupe demande au Conseil communal de poser plus de bancs dans la zone piétonne. Nous aimerions aussi que la Ville y pose beaucoup de pots de fleurs et d'arbustes pour la décorer véritablement.

De très nombreuses personnes sillonnent quotidiennement la zone piétonne. Que ce soit pour faire leurs courses, se rendre chez le médecin, au travail, etc., ou simplement pour flâner, faire du shopping ou profiter de l'un des nombreux cafés et restaurants du centre-ville.

La zone piétonne vient d'être entièrement refaite, après des travaux de plusieurs années. Certes le revêtement du sol a été soigné, mais tout cela reste bien gris et terne. Le groupe PopVertsSol demande à ce que la grisaille ambiante soit agrémentée de gros bacs contenant soit des fleurs, soit des arbustes, soit les deux. Un ou deux pots par-ci et par-là ne suffisent pas, il faut que la zone piétonne puisse devenir véritablement fleurie et plus verte.

Il manque également des endroits pour faire une courte halte lorsque l'on n'est plus dans la force de l'âge,

que les commissions pèsent sur les bras ou que la poussette de bébé devient trop lourde à pousser. La montée ou la descente de la rue du Seyon peut s'avérer bien longue à ces moments-là. Des bancs supplémentaires partout où c'est possible seraient aussi une invitation à la flânerie et l'occasion de rencontres et d'échanges entre concitoyens.»

Groupe PLR

Amélie Blohm Guéissaz: «Le groupe PLR prend acte du rapport d'information de toutes les communes concernant le « Nouveau Neuchâtel » et remercie les conseillers communaux du grand travail accompli! Pour la commune de Neuchâtel, c'est M. Pascal Sandoz qui siège au Comité de pilotage en tant que membre de la présidence tripartite. La dynamique qui s'est créée autour de ce projet d'agglomération qui pourrait comprendre huit communes est fortement saluée par le PLR!

Nous vivons actuellement déjà en agglomération. Des nombreuses collaborations existent entre les communes au niveau de la culture, des sports, des déchets, des écoles, des SIS et dans

bien d'autres domaines. Ces collaborations font partie du quotidien de nos administrations et ne se remarquent quasiment plus. Avec le rapport d'information commun des conseillers communaux des huit communes, un pas de plus a été fait dans la direction du « Nouveau Neuchâtel ».

Le groupe PLR est par contre sceptique au sujet des quartiers qui pourraient composer la future commune du « Nouveau Neuchâtel » et le poids administratif qui leur est consacré. Certes, avec ce rapport d'information, toutes les règles ne sont pas encore décidées mais il nous semble qu'on ajoute un niveau d'organisation administratif à l'organisation existante des communes. Nous disons «oui» à une démocratie de proximité mais les quartiers ne doivent pas remplacer le Conseil communal et le Conseil général de la future commune.»

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: «Après la 3D, le cinéma connaît une nouvelle révolution avec la digitalisation des supports, qui verra disparaître les coûteuses bobines des circuits de distribution. Mais, revers de la

médaille, cette nouvelle donne met les exploitants des salles dans des situations difficiles, à cause des investissements importants nécessaires aux nouveaux équipements, montants qui mettent même en péril la survie de certains.

Neuchâtel peut se réjouir d'avoir un nombre d'écrans important pour sa taille. Si, culturellement, c'est une bonne chose, permettant une offre plus variée, ça l'est aussi d'un point de vue économique car les cinémas de notre ville jouent sans conteste un rôle majeur dans l'attractivité du centre-ville. En effet, qui n'a jamais discuté autour d'un verre après un film ou échangé impressions et sentiments sur telle ou telle scène en croquant un morceau?

Qui plus est, de la Lanterne magique au NIFFF, les salles de la ville accueillent des manifestations phares, qui font rayonner notre cité loin à la ronde. Autant de raisons pour soutenir, par un prêt sans intérêt, l'exploitant local de nos cinémas. Par amour du 7^e Art et par un souci toujours renouvelé de l'attractivité de notre centre-ville, dont dépend de nombreux emplois.»

A propos...



A vue ?

D'ici au 13 mai prochain, date des élections communales, certains candidats annoncés saisiront toutes les opportunités pour dire, ici et ailleurs, les mesures qu'ils préconisent pour le bien-être de la population locale. D'autres ne manqueront pas de rappeler les objectifs du mouvement qu'ils représentent en mettant bien évidemment en évidence le cap qu'ils tiendront tout au long de la législature qui s'annonce. Une catégorie, enfin, faute de programme ou simplement d'idées, naviguera à vue, à l'exemple de ce navire de pêche japonais dérivant depuis une année au large des côtes de la Colombie-Britannique. Emporté par le tremblement de terre et le tsunami qui ont secoué le Japon l'année dernière, le bateau « en provenance » d'Hokkaido fait partie des millions de tonnes de débris balayés vers l'océan lors de cette triste journée. Espérons que les hommes sans boussole, comme les bateaux d'ailleurs, ne mettront pas en danger la démocratie, pour les premiers, et la navigation, pour les seconds...

Rémy Voirol

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Ordre du jour copieux !

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 2 avril 2012, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal

12-002
Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux des communes de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin, concernant le « Nouveau Neuchâtel ».

12-009
Rapport du Conseil communal, concernant l'octroi d'un prêt sans intérêt à Cinepel SA.

12-013
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN).

12-007
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la réfection des fermes de la Grand-Vy et de la Biche.

12-008
Rapport du Conseil communal, concernant le remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô.

12-011
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'ouverture du dispositif d'accueil parascolaire durant une partie des vacances scolaires.

12-010
Rapport du Conseil communal, relatif à la fusion des deux entreprises de transports TN et TRN.

12-005
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la première étape de la rénovation, de la restauration et de la mise en conformité des bâtiments du Musée d'ethnographie

ainsi que pour le réaménagement de ses espaces d'exposition et d'exploitation.

12-014
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68.

Rapport de Commission
12-201
Rapport d'information de la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement », relatif à la politique immobilière et du logement de la Ville de Neuchâtel.

Autres objets

11-403
Proposition de M. Alexandre Brodard et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, concernant la contribution de la Ville aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public.

11-406
Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général visant à élargir les compétences des commissions nommées par le Conseil général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

11-304
Motion du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid ».

12-601
Interpellation du groupe PopVertsSol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Sapin de Noël de proximité, un plus pour notre ville ! ».

12-501
Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le parc naturel périurbain au Pied du Jura.

12-502
Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concer-

nant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

12-401
Proposition du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, intitulée « Egalité de la durée du congé parental du personnel de la Ville pour les enfants adoptés ».

12-301
Motion du groupe socialiste par M. Mathieu Béguelin et consorts, intitulée « Pas de maisons vides à Neuchâtel ».

12-602
Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulée « Une volonté d'étatiser les structures d'accueil ? ».

12-402
Proposition (dont le traitement en priorité est demandé) du groupe socialiste par M^{me} Martine Docourt Ducommun et consorts, concernant la réalisation d'un audit externe ou l'institution d'un contrôle spécial au sein de la société Vadec SA.

Pour mémoire

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé « Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 21 mars 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Alain Ribaux
Le chancelier, Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Marché

Trois fois par semaine

Dès le mardi 3 avril prochain et jusqu'au 31 octobre 2012, les marchés se dérouleront trois fois par semaine, à savoir le mardi, le jeudi et le samedi de 6h30 à 13 heures.

Direction de la sécurité

Les lundis des mots

Lundi 2 avril à 18 heures à la librairie Le Cabinet d'Amateur (Escalier-du-Château 2) : *la définition de la vie privée*. Conférence de Marc Weber, assistant en philosophie à l'Université de Neuchâtel.

La chronique de...

La place Pury (4)

Yves Demarta



Ce quatrième texte consacré à la place Pury évoque les deux édifices à façades majestueuses construites en rapport avec l'érection du monument Pury en 1855.

En 1855 donc, «David de Pury» dominait une place encore incomplètement aménagée et, au sud, un «quartier Pury» dont la majeure partie du remblayage sur le lac, achevée vers 1853, restait majoritairement inoccupée. La mise en valeur de la statue impliquait un encadrement méridional «solennel». En 1846, Henri Dietrich, architecte de la Bourgeoisie de Neuchâtel, soumit à son homologue parisien Achille Leclère, ami du sculpteur de la statue et venu brièvement sur les lieux en 1844 pour les conceptualiser, le projet des deux façades que nous connaissons. Légèrement retouché par le Français, leur dessin précédait largement l'établissement des plans des deux bâtiments concernés.

En fin de compte, ce fut Léo Châtelain qui construisit l'ensemble du «quartier Pury». L'immeuble oriental fut terminé en 1854 pour le compte



Sujet du prochain article, l'ancien Hôtel du Mont-Blanc, occupé alors par la Caisse d'Epargne de Neuchâtel et la place Pury point central du réseau TN, vers 1905 (la photographie du précédent article [immeuble Radelfinger] datait des années 50 et non 30).

d'Henri Wolfrath (1820-1897), qui y déménagea son imprimerie de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, dont l'édition passa alors d'une à deux parutions hebdomadaires. Il y resta deux années, puisque, après l'incendie vengeur de son atelier par les Républicains lors de l'insurrection royaliste de 1856, il retourna à son adresse précédente de la rue du Temple-Neuf, elle-même déjà républicainement saccagée en 1849. L'imprimerie y demeura alors durant plus d'un siècle, au gré de

multiples transformations. Henri Wolfrath resta propriétaire de l'immeuble de la place Pury (dont il loua le rez-de-chaussée au Crédit Foncier de 1863 à 1871), qu'il légua, en 1897, à sa fille Emma (1860-1951). Celle-ci était l'élève et l'épouse du peintre Gustave Jeanneret (1847-1927). Le couple, domicilié également à Crescier, l'habita jusqu'en 1919, quand il le vendit au Crédit Suisse.

La Caisse d'Epargne de Neuchâtel (1812-1920), alors installée depuis

1842 dans la maison qu'elle venait de faire construire rue de la Place-d'Armes 7 (à l'angle de la rue Pury), et s'y trouvant à l'étroit, s'engagea dans la construction du second immeuble décoratif, l'occidental, entreprise dès 1864. Elle s'y installa le 20 novembre 1865 et y demeura jusqu'en 1893-95. Elle le vendit alors à Alfred Borel (1833-1908), financier, conseiller général, communal, grand-conseiller, mécène de l'Académie et du Musée des Beaux-Arts, propriétaire du Moulin à Bevaix,

constructeur de l'édifice voisin qui allait devenir l'Hôtel Beau-Rivage. Qui lui ajouta son 3^e étage mansardé.

Quant à l'immeuble abandonné par la Caisse d'Epargne (Place-d'Armes 7), il fut occupé par la Préfecture, puis par un poste de police, plus tard par l'ADEN. Les piétons désireux de passer de la rue Pury à la place Pury le côtoient longtemps, longtemps, longtemps..., dans l'attente d'un feu vert libérateur.

Y.D.

A travers l'histoire



Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, le développement anarchique des usines Suchard au fond du vallon de la Serrière rend difficile le transport des matières premières et des produits finis. En 1892, la création d'un funiculaire reliant le vallon à la gare de Serrières permet de résoudre en partie ce problème. Il sera remplacé en 1954 par un ascenseur. Aucun vestige n'en subsiste aujourd'hui. (Photographie anonyme, fin du XIX^e siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour l'aménagement de logements dans des surfaces industrielles et artisanales existantes 20, avenue des Alpes, article 10752 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Luciano Antognini. Les plans peuvent être consultés du 23 mars au 7 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Nicolas Rieben, architecte à Lausanne (ABA & partenaires SA), d'un permis de construire pour l'installation de trois ascenseurs en façade et la création de 11 appartements dans les combles des immeubles 2, 4 et 6, rue de l'Eglise, article 5914 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Immobilière Rue du Stade SA. Les plans peuvent être consultés du 30 mars au 14 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Philip Morris Products SA, d'un permis de construire pour la construction d'un tambour d'entrée en façade est de l'immeuble 90, rue des Usines, article 12902 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 30 mars au 14 mai 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Passage de midi

En collaboration avec la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel, Marion Grange (soprano), Maria Gloria Mihai (violon), Beatriz Balboa Ruiz (violoncelle) et Cécilia Couillet, (piano) embarqueront le public dans un périple russe, avec trois compositeurs – Tchaïkovsky, Rachmaninoff et Chostakovitch – pour guides.

Théâtre du Passage, mercredi 4 avril de 12h15 à 13 heures. Entrée Fr. 10.–/Fr. 5.–.

La Ville officielle

Offre d'emploi

A la suite du départ à la retraite de la titulaire, la Direction de la sécurité cherche à engager ou à former

un-e officier-ère d'état civil à 100%

La mission comprend notamment:
Le traitement de l'ensemble des opérations dévolues à un office de l'état civil:

- inscription des naissances, décès;
- enregistrement des déclarations de reconnaissance et de nom;
- transcriptions des décisions judiciaires;
- conduite de la procédure préparatoire au mariage civil et célébration du mariage civil;
- délivrance des actes d'état civil;
- réception, téléphone, conseils au public.

Directement subordonné à la responsable de l'office, l'exercice de la fonction nécessite la capacité de prendre des initiatives et de travailler de manière indépendante au sein d'une petite équipe. En outre, une aisance naturelle dans les contacts avec le public et une bonne maîtrise des outils informatiques sont indispensables.

De nationalité suisse, possédant le sens de l'organisation, le-la candidat-e doit avoir l'exercice des droits civils. Au bénéfice d'une formation commerciale certifiée (maturité ou titre jugé équivalent), le-la titulaire doit être prêt-e à suivre la formation dévolue à l'obtention du brevet fédéral d'officier-ère d'état civil. De bonnes connaissances de la langue allemande et/ou anglaise constituent un atout.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Florence Duvoisin, responsable de l'office de l'état civil, au 032 717 72 11 ou M. Bertrand Cottier, chef du service communal de la population, au 032 717 72 21.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur offre de service (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **mardi 10 avril 2012** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

« King Arthur »

Pour la deuxième année consécutive, le lycée Denis-de-Rougemont propose un concert classique pour chorale et orchestre, « King Arthur » d'Henry Purcell, sous la direction de Sylvain Muster.

Souhaitant développer le chant choral auprès d'élèves motivés, la chorale et l'orchestre du lycée permettent une application pratique des cours suivis en discipline fondamentale. La préparation régulière depuis le mois de septembre 2011 permet de mener à bien ce projet qui a comme défi de faire chanter pour la première fois de jeunes lycéennes et lycéens.

Chapelle de la Maladière, rue de la Maladière 57, mercredi 28 et jeudi 29 mars à 20 heures. Entrée libre, collecte.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Renate et René Lenggenhager-Jacobs, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage.

Université populaire neuchâteloise

Cours N° 31 – Voltaire
par M. Laurent de Weck
mercredi 4, 25 avril, 2 et 9 mai de 18h15 à 19h45.

Cours N° 58 – Découverte de la voile
par M. Jean-Christophe Zesiger
samedi et dimanche 12, 13 mai et 2, 3 juin de 13h à 16h.

Cours N° 55 – Prévention de l'ostéoporose par la méthode Feldenkrais
par M^{me} Heidi Borel
lundi 21 mai, 11, 18, 25 juin et 2 juillet de 20h15 à 21h30.

Inscriptions et renseignements à l'UPN, 032 725 50 40, upn-littoral@rpn.ch, http://upn.cpln.ch

Concert-lecture

Un groupe d'artistes-comédiens français présentera **vendredi 30 mars à 20 heures** à la basilique Notre-Dame, sous forme d'un concert-lecture

**« Le Chemin de Croix »
sur les poèmes de Paul Claudel
(1868-1955)**

Avec la participation de Michael Lonsdale (comédien-récitant), Odile Samoël (comédienne récitante), Bernard Masson (baryton), Eric Sanarens (percussions) et le Père Vincent-Marie (grand-orgue).

Entrée libre, participation aux frais et vente de CD à la sortie.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 19 au 25 mars 2012

- Température extérieure moyenne : 9.4° C.
- Degrés-jours : 66.9 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.



Programme cinéma pour la semaine du 28 mars au 3 avril

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LES PIRATES! BONS À RIEN, MAUVAIS EN TOUT - 3D
1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h15, sa/di 17h30. VO
angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 18h, je, ma 20h15.
De Peter Lord.

PROJET X

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Thomas Mann, Jonathan Daniel Brown, Oliver
Cooper.
De Nima Nourizadeh.

SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI

Avant-première. 7 ans sug. 7 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

APOLLO 2

LA COLÈRE DES TITANS - 3D
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Sam Worthington, Liam Neeson, Ralph Fiennes.
De Jonathan Liebesman.

THE ARTIST

13^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
Film muet, me au ma 18h.
Acteurs: Jean Dujardin, Bérénice Bejo.
De Michel Hazanavicius.

ZARAFÀ

8^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 14h15.
De Rémi Bezançon.

CLOCLO

3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
Acteurs: Jérémie Rénier, Benoît Magimel, Joséphine
Japy.
De Florent Emilio Siri.

APOLLO 3

TARGET - THIS MEANS WAR
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Reese Witherspoon, Tom Hardy, Chris Pine.
De Simon Kinberg.

INTOUCHABLES

22^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

L'ONCLE CHARLES

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Eddy Mitchell, Valérie Bonneton, Alexandra Lamy.
D'Etienne Chatiliez.

LA DAME EN NOIR

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Daniel Radcliffe.
De James Watkins.

ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE ?

11^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Jane Fonda, Géraldine Chaplin, Guy Bedos.
De Stéphane Robelin.

ARCADES

THE HUNGER GAMES

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, je au di, ma 20h30, ve/sa 23h15,
sa/di 17h30.
VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, me, lu 20h30.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson.
De Gary Ross.

BIO

CLOCLO

3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, me au lu 20h15.
Acteurs: Jérémie Rénier, Benoît Magimel, Joséphine
Japy.
De Florent Emilio Siri.

38 TÉMOINS

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Yvan Attal, Nicole Garcia, Sophie Quinton.
De Lucas Belvaux.

LES INFIDÈLES

5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Alexandra
Lamy.
De Jean Dujardin.

REX

FESTIVAL DU SUD

Du 27 mars au 3 avril
Programme sous:
www.passioncinema.ch

STUDIO

2 DAYS IN NEW YORK

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h30, me au ma 18h, 20h15.
Acteurs: Julie Delpy, Chris Rock, Albert Delpy.
De Julie Delpy.

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

15^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 15h.
Acteurs: Jason Lee, Justin Long.
De Mike Mitchell.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

RECIF, lieu de rencontre et d'échanges
pour femmes réfugiées, immigrées et
suisse, (rue de la Cassarde 22), tél. 032
730 33 50. Ouverture de l'accueil: lundi
au vendredi 8h30-11h30, 13h30-17h,
mercredi après-midi fermé, vendredi
13h30-16h. Cours de français, formation
d'aide ménagère, permanences
d'accueil et de santé, divers ateliers et
activités ponctuelles. www.recifne.ch
courriel: 2000@recifNE.ch

**Service d'aide aux victimes d'abus
sexuels (SAVAS):** tél. 032 919 66 44,
lundi – vendredi 8h à 11h; lundi, mardi
et jeudi 14h à 17h.

Service de consultations conjugales
(fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous,
tél. 032 886 80 10.

**Service de dépannage pour jeunes
handicapés:** tél. 032 835 14 55, du
lundi au vendredi.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les partenai-
res favorisant le maintien à domicile.
Demande de prestations et d'informa-
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 1^{er} avril – Les
Rameaux

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: di à 9h, Gottesdienst;
à 10h15, culte paroissial avec sainte
cène. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.
Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée
pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes. Di à 16h,
messe en italien.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h,
messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30,
messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30,
messe en croate. Di à 17h, messe en
espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 9h45, messe des Rameaux
suivie de l'Assemblée générale ordinaire
cantonale à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... c'est moche!

Publicité



25 ans d'expérience

PORTES OUVERTES

Samedi 31 mars 2012 de 10:30 à 15:00
Cadolles 7 – 2000 Neuchâtel
www.isneuchatel.com – T 032 721 43 88

Venez découvrir la seule
école bilingue français-anglais par immersion
pour enfants de 3 à 11 ans

ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE

Enchères publiques

Le greffe du tribunal régional du littoral et du Val-de-Travers, à Neuchâtel, vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte de la police cantonale neuchâteloise et de la police de la ville de Neuchâtel

LE MERCREDI 4 AVRIL 2012 dès 14 heures
devant le garage de la police de la Ville de Neuchâtel,
Fbg du Lac 5
des cycles, city bike, VTT, cyclomoteurs de diverses
marques

Conditions de paiement: au comptant

Le greffier du tribunal: Laurent Hug

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres

Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

ASSOCIATION MUSICALE
NEUCHÂTEL SAINT-BLAISE



avec Sylvie Malard
chanteuse

Direction
Yvan Tschopp
Nicolas Bovel

NEUCHÂTEL
Temple du Bas
30 mars 2012
20 heures

SAINT-BLAISE
Salle Vigner
31 mars 2012
20 heures

Artisans de l'espoir

Un film de Patrick Graber, produit par le CEAS Suisse.
Musiques de Mahaleo

AVANT-PREMIÈRE
DIMANCHE 1^{er} AVRIL À 11h

AU CINÉMA REX
(dans le cadre des films du sud)

Verrée offerte à l'issue de la projection

ceas
Centre Ecologique Albert Schweitzer

www.ceas.ch

Avec le soutien de la
Loterie Romande

fedevaco

Photos: Pierre-W. Henry / ceas

Afrique

 Des enfants âgés de 3-4 ans deviennent artistes de rue le temps d'un projet

Donner vie à la rue

Morgane Lauper, 23 ans, suit des études d'éducatrice de l'enfance à l'école Pierre-Coullery à La Chaux-de-Fonds. Pour terminer sa formation, elle réalise son travail de diplôme sur le thème du street art. Elle a mis sur pied des activités créatrices à l'extérieur avec un groupe d'enfants de la crèche de Serrières. Durant un mois et demi, ces artistes en herbe âgés de 3 à 4 ans ont investi huit lieux de la ville de Neuchâtel en quête de donner vie au mobilier urbain. Leurs travaux seront exposés au public du 30 mars au 1er avril au Centre de loisirs de Neuchâtel. Interview.

Morgane Lauper, comment avez-vous découvert le street art?

Ce sont les dessins et les graffitis des artistes Miss Van et Fafi qui m'ont permis de découvrir cette forme d'art. Je me suis rendu compte du potentiel de ce mouvement artistique par les réseaux sociaux et plus particulièrement par le biais de photographies.

Qu'est-ce que le street art plus exactement?

Le street art vient de la rue comme son nom l'indique. C'est un mouvement artistique qui regroupe les graffitis, les tags et autres éléments urbains. Les artistes se servent de peinture, de spray, de scotch de carrossier et de rubans adhésifs en tous genres. Ils peuvent par exemple redonner vie à une poubelle. Il existe une autre forme d'expression artistique apparente qui se prénomme le land art. Les artistes



Morgane Lauper a inventé avec un groupe d'enfants de la crèche de Serrières l'histoire de ce bonhomme, représenté par un galet.

raison de contraintes budgétaires, de locaux peu adaptés ou des salissures occasionnées. Ces activités ne se limitent pas aux traditionnels bricolages de Noël ou de la Fête des mères. Il y a un aspect d'exploration et de découverte dans la créativité. Malgré les contraintes de budget, de matériel ou encore d'espace, il y a plusieurs activités à proposer en lien avec les cinq sens. J'ai choisi de créer des œuvres sur le thème du street art avec eux et d'en faire une exposition.

Quelle est l'histoire de ce bonhomme représenté par un galet?

Le bonhomme se réveille dans un trou à la Collégiale. Il ne sait pas où il se trouve. Il découvre un passage secret. Il hésite à l'emprunter de peur de rester

« Le street art vient de la rue, comme son nom l'indique »

coincé à l'intérieur. Il se décide et le passage le mène jusqu'à la place des Halles où il trouve un tas d'oranges. Comme il meurt de faim, il croque dans l'un des fruits, ce qui va le transformer en cochon. Il va entamer un long voyage en ville de Neuchâtel afin de trouver un moyen de redevenir humain. Durant son périple, le bonhomme va faire de belles rencontres qui vont lui permettre d'aller de l'avant.

Qu'avez-vous fait avec les enfants plus concrètement?

A l'âge de 3-4 ans, les enfants ne savent pas ce que le mot «art» veut dire. Ils sont toujours très proches de la réalité et n'ont pas encore une grande capacité à se plonger dans l'imaginaire. J'ai donc aménagé l'histoire de manière très concrète. J'ai

imaginé des œuvres en lien avec les étapes du récit. Je me suis rendu avec ma collègue et les enfants sur les huit lieux choisis. Nous avons utilisé le mobilier urbain, mais également de la craie, du scotch de carrossier et de la ficelle. Les enfants avaient tous un rôle bien précis. Certains d'entre eux étaient artistes, d'autres responsables du matériel ou encore de la photographie. Pour chacune des œuvres, deux enfants se chargeaient de faire des photographies. Je voulais par là qu'ils puissent montrer leur vision de l'œuvre. Un enfant n'aura pas la même manière de photographier qu'un adulte. Il va peut-être faire un zoom sur une couleur ou un détail. Certains enfants se sont montrés très doués.

Ces activités créatrices se sont déroulées du début janvier à la mi-février. Les interventions avaient lieu deux fois par semaine, entre 15 minutes et une heure. Malgré les grands froids du mois de février, nous n'avons pas eu de pluie, ni de neige. Un jour, nous sommes sortis par -13 degrés. Je demandais régulièrement aux enfants s'ils avaient froid et je leur ai proposé des exercices physiques pour qu'ils se réchauffent, mais ils n'ont pas souffert du temps. Les enfants ont fait preuve de curiosité. Ils regardaient attentivement tout ce qui pouvait se passer dans les rues. Avant de nous rendre sur le terrain, je les ai sensibilisés aux règles de sécurité. Ils ont notamment appris à traverser la route. J'ai été impressionnée par leur comportement tout au long de cette expérience. Ils ont participé aux activités avec beaucoup de motivation et de curiosité tout en intégrant les règles à respecter.

Qu'allez-vous présenter au Centre de loisirs de Neuchâtel?

Je vais exposer les travaux que nous avons créés avec les enfants. Les photographies prises sur le terrain illustreront chaque œuvre selon le point de vue des enfants et celui des éducateurs. Nous allons également écrire le récit de notre bonhomme sur du scotch de carrossier. Un film sur la réalisation du projet sera aussi diffusé.

Anne Kybourg

Exposition sur le thème du street art: vendredi 30 mars de 18h30 à 21 heures, samedi 31 mars de 11 à 16 heures et dimanche 1^{er} avril de 13 à 17 heures au Centre de loisirs de Neuchâtel, chemin de la Boine 31. Entrée libre.



utilisent des éléments naturels comme le sable, les cailloux ou encore les arbres pour créer des œuvres. Ils évoluent dans la nature et se servent de ce qu'ils y trouvent.

Quel est l'objet de votre travail de diplôme?

J'ai souvent été déçue de voir que les éducateurs sont très peu motivés à organiser des activités créatrices en

des yeux bleus et une bouche rouge. J'ai ensuite choisi huit lieux à Neuchâtel qui montrent à quel point cette ville est splendide. Il s'agit de la Collégiale, la place des Halles, la rue des Moulins, les Chavannes, le Seyon, la place Pury, le Port et le Jardin anglais. Les enfants ont créé une œuvre dans chacun d'eux. Leurs créations illustrent l'histoire de ce bonhomme.